



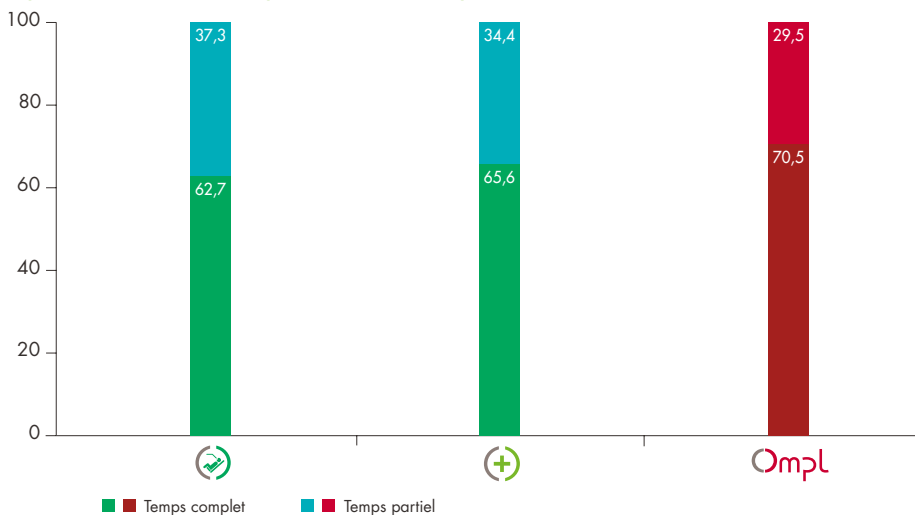
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART IMPORTANTE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de la moitié des salariés de la branche travaillent à temps complet.

Répartition des salariés par durée du temps de travail (%)



Source: Insee, DADS 2018.

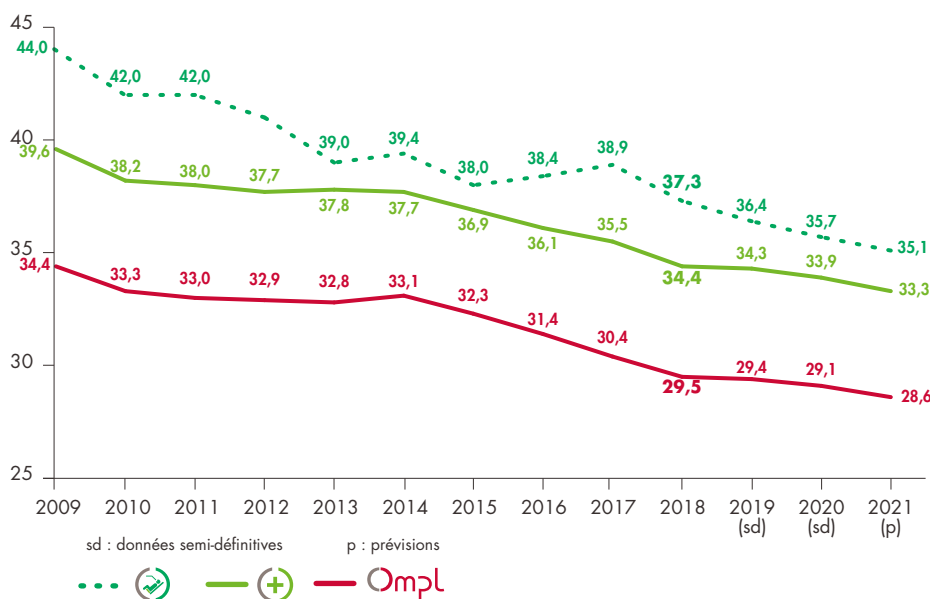


REPLI DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Par rapport à 2009, le taux de salariés à temps partiel dans la branche diminue jusqu'en 2018. Il baisse de 6,7 points.

Les prévisions pour les années 2019 à 2021 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de salariés à temps partiel (%)



Source: Insee, DADS 2009-2018, estimations.



Secteur santé

Branche professionnelle



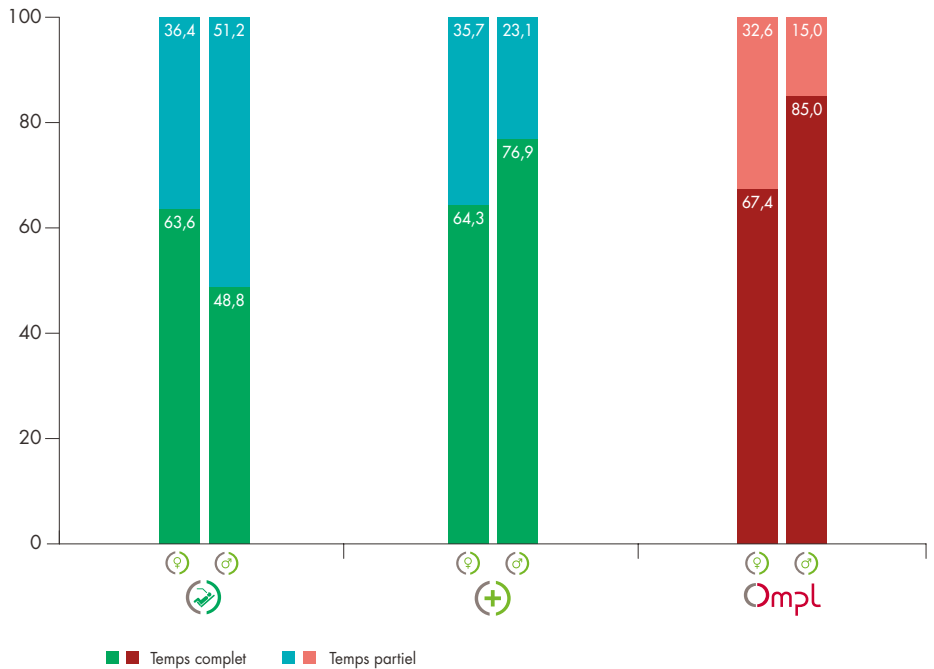
Cabinets dentaires



MASCULINISATION MARQUÉE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Dans la branche, les femmes travaillent beaucoup moins souvent à temps partiel que les hommes (- 14,8 points).

Répartition des salariés par genre et temps de travail (%)



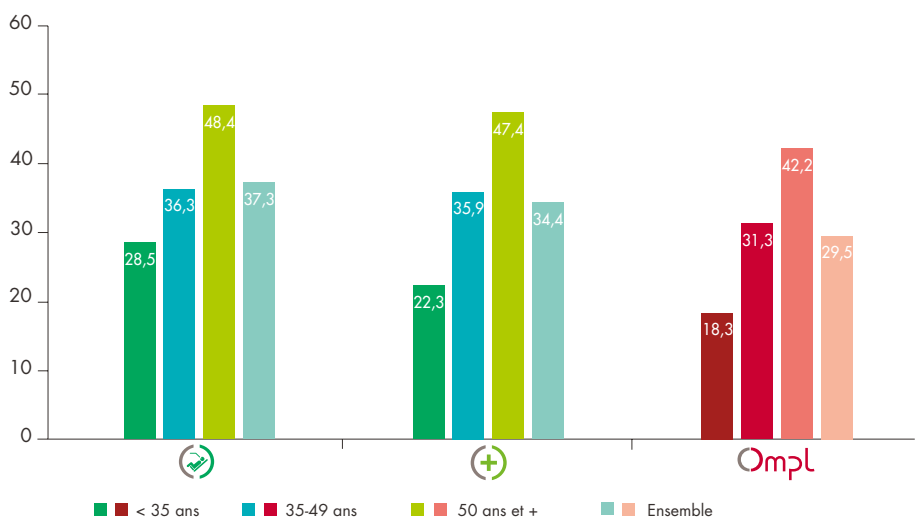
Source : Insee, DADS 2018.



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans la branche, le travail à temps partiel concerne plus d'un tiers des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 19,9 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge (%)



Source : Insee, DADS 2018.



OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les employés.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel au sein de la branche varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour les Pays de la Loire (44,2 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (29,3 %).

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	65,9	40,6	28,0
Professions intermédiaires	36,8	26,3	22,6
Employés	33,6	36,0	32,3
Ouvriers	91,5	58,6	57,5
Ensemble	37,3	34,4	29,5

Source : Insee, DADS 2018.

Part de salariés à temps partiel par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	39,3	39,6	33,7
Bourgogne-Franche-Comté	39,8	37,2	34,1
Bretagne	41,7	36,7	31,4
Centre-Val de Loire	32,4	32,2	28,9
Corse	36,2	27,1	24,8
DOM	30,1	23,2	21,6
Grand Est	41,7	38,0	34,1
Hauts-de-France	41,9	37,7	33,1
Île-de-France	29,3	27,6	21,2
Normandie	37,2	34,8	31,2
Nouvelle-Aquitaine	37,7	32,2	28,7
Occitanie	41,7	35,8	32,5
Pays de la Loire	44,2	37,3	32,3
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	38,5	34,2	31,2
Ensemble	37,3	34,4	29,5

Source : Insee, DADS 2018.